

Montréal, le 28 mai 2015

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser les projets visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay (Dossier R-3919-2015)

Dans sa correspondance du 19 mai dernier transmise à Gaz Métro dans le dossier mentionné en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) faisait part de ses préoccupations concernant l'investissement pour la construction d'un nouveau poste de compression à la Tuque, au montant de 50 M\$.

Ainsi, la Régie indiquait qu'elle tiendrait une audience afin de donner la possibilité au Distributeur de répondre à ses préoccupations et d'apporter tout autre élément de preuve qu'il jugerait nécessaire aux fins de justifier la solution recommandée.

Le 27 mai dernier, en prévision de l'audience annoncée, Gaz Métro déposait une demande amendée ainsi qu'une version révisée des pièces au soutien de sa demande, sous les cotes B-0043 à B-0047.

La Régie informe les participants, par la présente, que l'audience aura lieu **le 10 juillet 2015, de 9h30 à 15h30**, à la salle Cornélius Krieghoff de ses locaux.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml